

Pour une véritable lutte contre le décrochage... social

Que penser de stratégies en éducation qui s'attardent surtout à éliminer le décrochage scolaire? Est-ce une façon adéquate de prévenir l'analphabétisme?

Alain Cyr,
consultant en alphabétisation



En 1995 et 1996, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)¹ tient des états généraux sur l'éducation afin d'évaluer si le système éducatif en place permet à nos enfants de « mieux affronter l'avenir »². À cette occasion, une prise de conscience collective se produit : on constate que le taux d'abandon scolaire est très élevé. Dès lors, contrer le décrochage devient une priorité pour le gouvernement. En plus de faire l'objet de travaux, de statistiques, de recherches, la lutte contre le décrochage est traitée dans les médias, abordée dans les discours officiels du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et lors des campagnes de promotion valorisant la réussite scolaire. Quelques années plus tard, le MELS propose une réforme de l'éducation qui vise, entre autres, la réussite des élèves. On veut tout faire pour éviter l'échec. Cette orientation a-t-elle des conséquences sur la lutte contre l'analphabétisme?

¹ Devenu, en 2005, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

² Pour en savoir plus sur le sujet, consultez les sites <http://www.quebec.ca/menu/tabmat.htm> et <http://www.mels.gouv.qc.ca/etat-gen/rapfinal/tmat.htm>.

Que l'État québécois se concentre sur le décrochage scolaire est légitime quand on regarde les chiffres. En 2004-2005, pour l'ensemble du Québec, le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire était de 70,2% chez les moins de 20 ans (au secteur des jeunes ou des adultes) et de 15,2% chez les 20 ans et plus (au secteur des adultes)³. Le gouvernement entend miser sur les jeunes et mieux répondre aux besoins du marché du travail. On entend le même discours au fédéral : là aussi la prévention auprès des enfants et des jeunes demeure une priorité. Or, est-ce une façon appropriée de réduire le nombre de personnes peu alphabétisées que de mettre toute l'énergie sur la lutte contre le décrochage scolaire? Certains enjeux doivent être considérés.

Ne proposer que des solutions partielles

«En 2001-2002, le taux de décrochage était deux fois plus élevé dans les écoles secondaires de milieux pauvres que dans celles de milieux favorisés ; la proportion respective des garçons et des filles en retard scolaire en première secondaire y était 2,5 et 3

fois plus élevée. En ce qui concerne les taux de sortie avec un diplôme du secondaire, l'écart entre les milieux atteignait 16 points chez les garçons et 13,4 points chez les filles⁴. » Cependant, on continue encore d'intervenir auprès des élèves sans tenir compte des parents, du milieu familial et du milieu socio-économique.

«Aucune politique éducative qui se veut efficace ne peut se confiner au seul domaine éducatif. De même, les politiques de lutte contre le décrochage ne peuvent être uniquement éducatives, elles doivent aussi viser à améliorer les environnements éducatifs⁵.» Par exemple, avec l'aide aux devoirs, on ne s'attarde qu'à un aspect. Si ce moyen semble fonctionner avec les enfants issus d'un milieu stimulant, qu'en est-il pour les autres? Il importe d'avoir une vue d'ensemble de la situation et d'aider à l'amélioration des environnements éducatifs comme la famille. Si les parents ne disposent pas des outils nécessaires pour soutenir leurs enfants, s'ils peuvent difficilement jouer leur rôle d'éducateurs, les choses changeront-elles?

Est-on en mesure de trouver une solution sans aller à la source du problème? En fouillant les causes de l'analphabétisme et celles du décrochage scolaire, on trouve dans les deux cas la pauvreté. Par conséquent, «une approche globale de "guerre à la pauvreté" est à privilégier. Les pays qui ont progressé davantage sur la voie de la démocratisation scolaire sont aussi ceux qui ont réussi à réduire les inégalités sociales et à améliorer les conditions de vie des familles pauvres»⁶.

Faire croire que la lutte contre l'analphabétisme passe uniquement par la scolarisation

Avec 29,9% des adultes âgés de 20 ans ou plus qui n'ont pas de diplôme du secondaire, soit 4,2% de plus qu'en Ontario et 2% de plus que la moyenne canadienne⁷, le Québec est jugé moins compétitif sur le plan économique. Le MELS s'est donc fixé comme objectif que le plus grand nombre possible de personnes décrochent leur diplôme afin de combler les emplois spécialisés. Dès lors, pour le gouvernement, le terme «sous-scolarisé» devient synonyme de *manque de compétences*.

Pourtant, les adultes peu scolarisés et ne détenant aucun diplôme possèdent des compétences dignes de mention. Comme le précise

Est-ce une façon appropriée de réduire le nombre de personnes peu alphabétisées que de mettre toute l'énergie sur la lutte contre le décrochage scolaire?

3 Données tirées du site de la Table des partenaires sur la persévérance scolaire de Montréal : <http://www.decrochage-scolaire.info>.

4 Jocelyn BERTHELOT. *Une école pour le monde, une école pour tout le monde*, Montréal, VLB éditeur, 2006, p. 130.

5 Propos tenus par Paul Bélanger, professeur et chercheur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, en octobre 2006, lors de la Première rencontre nationale des organismes de lutte contre le décrochage scolaire en milieu communautaire (www.rocqd.org).

6 Jocelyn BERTHELOT. *Op. cit.*, p. 131.

7 Données tirées du site de la Table des partenaires sur la persévérance scolaire de Montréal : <http://www.decrochage-scolaire.info>.

En fouillant les causes de l'analphabétisme et celles du décrochage scolaire, on trouve dans les deux cas la pauvreté.

l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), reconnue comme une étude sérieuse, rigoureuse et scientifique⁸, une personne avec un DES peut rencontrer des problèmes importants sur le plan de l'écrit alors que, inversement, quelqu'un à peine scolarisé peut manifester de bonnes compétences.

Ne pas considérer les personnes dans leur globalité

En 1997, le Québec assiste à la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes qui se tient à Hambourg et signe la *Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*⁹ affirmant ainsi qu'il mettra en place les éléments pour promouvoir une éducation tout au long de la vie.

Apparemment, il y a inadéquation entre cet engagement et les actions

posées. En effet, on intervient toujours auprès des personnes peu alphabétisées ou sans emploi en leur offrant des formations liées au marché du travail. Peu d'efforts sont consacrés pour les aider simplement à mieux comprendre la société, à mieux y participer comme citoyennes ou citoyens, à défendre leurs droits ; peu d'intérêt est manifesté pour les connaissances qui ouvrent de nouveaux horizons, qui permettent de s'épanouir :

Le risque d'un décrochage social

En privilégiant les jeunes qui décrochent, le gouvernement marginalise les adultes peu alphabétisés qui parviennent mal à trouver leur place dans la société. Que reste-t-il aux personnes de l'assistance-emploi qui ne veulent pas ou ne peuvent pas être scolarisées et intégrer le marché du travail? Que reste-t-il aux personnes âgées sans réseau social ou membres d'une petite famille, sans trop de ressources?

En tant que citoyenne, citoyen, il est difficile de prendre part aux décisions collectives et de se mobiliser si l'on manque de moyens. Par exemple, il devient compliqué de participer aux grands débats de société si l'on n'a pas accès à l'information en raison de difficultés à lire, de se tenir au courant si l'on n'a pas d'outils pour bien saisir une question. Pourquoi alors ne pas fonder son opinion uniquement sur des préjugés, sur « ce qu'en disent les médias » et ne pas penser que « c'est comme cela la réalité »?

Il importe d'inscrire la lutte contre le décrochage scolaire dans une perspective plus large. Bien sûr, le taux de décrocheurs demeure trop élevé et il faut agir sans délai. Mais comment? En se privant des ressources des adultes de plus de 24 ans? Cinq ans après la publication de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, le temps est au bilan et à la réflexion. Certes, il demeure essentiel de favoriser les jeunes, mais sans négliger d'autres catégories de personnes dont les compétences restent inemployées.

En tant que citoyenne, citoyen, il est difficile de prendre part aux décisions collectives et de se mobiliser si l'on manque de moyens.

L'État québécois propose des solutions à courte vue, très certainement plus rentables politiquement. S'il ne corrige pas le tir, nous compterons de plus en plus d'exclus et de laissés-pour-compte. Aussi, le véritable combat à mener n'est-il pas la lutte contre le décrochage... social?

8 STATISTIQUE CANADA. *Le Quotidien*, « Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003 », mercredi 9 novembre 2005 (www.statcan.ca).

9 Pour en savoir plus sur la *Déclaration de Hambourg*, consultez le site <http://www.unesco.org/education/uie/confintea/pdf/con5fra.pdf>.